

**GRUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « PROGRAMMATION » — Séance du 6 avril 2006**

Présidence

Madame Catherine Barbé
Directrice de l'Urbanisme

Participants

Monsieur Thierry LE ROY
Garant de la Concertation

RATP

Monsieur Raphaël RENE BAZIN
Monsieur Denis MASURE

SEM Paris-Centre

Monsieur Alain LE GARREC, Président
Monsieur Thierry WAHL, Directeur Général

Sté UNIBAIL/Espace Expansion

Madame Marguerite DES CARS, vice-Présidente
Monsieur Dominique HAUTOBOIS
Monsieur Stéphane ROMBAUTS

Conseil de Quartier Saint-Germain l'Auxerrois
Madame Paule CHAMPETIER DE RIBES

Conseil de Quartier Montorgueil Saint Denis
Monsieur Fabien SARFATI

Amicale des Locataires du 118 rue Rambuteau
Madame Barbara BLOT

Association « Accomplir »
Monsieur Julien PAUCHET

Association « ChanDanse des sourds »
Madame Fanny CORDEROY DU TIERS
Monsieur Thomas HILLYARD

Association « Glob'Halles »
Mme Dominique MAGNIETTE

Association « Les Bachiques Bouzouks »
Monsieur René BROUSSE

Association « Les Parents du Conservatoire du Centre de Paris »
Monsieur Serge EZDRA

Association « Paris des Halles »
Monsieur Gilles BEAUVAIS

Association « Tam-Tam »
Monsieur Fabrice PIAULT

Atelier Local d'Urbanisme du 3^e arrdt
Monsieur Raoul PASTRANA

Agence SEURA

Monsieur Jean-Marc FRITZ
Madame Eurylice RONCEN

BE BERENICE

Monsieur Jérôme MASSA

Conseil de Quartier Saint-Merri
Monsieur Gaël LAPEYRONNIE

Commission Solidarité du 2^e arrdt
Monsieur Arnaud VIGNON

EPPPUR
Monsieur Pierre DIMEGLIO

FCPE 1234
Monsieur Régis CLERGUE-DUVAL

Forum Social Local de Paris Centre
Monsieur Pierre GRENET

GIE du Forum des Halles
Monsieur André LABORDE

Institut Français d'Urbanisme
Madame Michèle COLLIN

Institut d'Urbanisme de Paris
Madame Camille GARDESSE

Missions sociales-Emmaüs
Monsieur Rachid BENFERHAT

Union Départementale CGT de Paris
Monsieur Christian LECANU

Cabinet du Maire de Paris
Monsieur Didier BAILLY

Cabinet de J-P. Caffet
Monsieur Stéphane FERRIER

Cabinet de Yves Contassot
Monsieur Helder DE OLIVEIRA

Cabinet de Christophe Girard
Mme Anne PERROT
Monsieur Guillaume RENOUD-GRAPPIN

Cabinet de Jean-François Legaret
M. Benoît BOUANCHAUD

Mairie du 4e arrondissement
Monsieur Didier BERTHELOT

Secrétariat Général de la Ville de Paris
Monsieur Frédéric LUCCIONI
Madame Anne LUKOMSKI

Direction de l'Urbanisme
Madame Véronique FRADON
Monsieur François BODET

**Direction du Développement Économique
et de l'Emploi**
Monsieur Pierre Sliosberg

Direction des Affaires Culturelles
Monsieur François DUMAIL

Madame Catherine Barbé, Directrice de l'Urbanisme, accueille les participants, elle leur présente Monsieur Thierry Le Roy, membre du Conseil d'État, qui vient d'être désigné par le Maire de Paris comme Garant de la concertation pour les Halles.

Monsieur Thierry Le Roy se présente brièvement, indique qu'il prendra très prochainement l'attache des différents acteurs de la concertation et communique l'adresse électronique où il peut d'ores et déjà être contacté (t.leroy@conseil-etat.fr).

Monsieur Stéphane Ferrier, collaborateur de Jean-Pierre Caffet, remercie M. Le Roy pour sa rapide disponibilité. Il procède à un rapide rappel du rôle des différentes instances mises en place par la Charte de la concertation des Halles et notamment celui des groupes de travail thématiques qui ont vocation à permettre, dans une formation relativement resserrée, l'évocation approfondie de certains aspects du projet avec les acteurs de la concertation extérieurs à la Ville de Paris.

C. Barbé détaille le programme de la séance. Après une présentation de la problématique et de l'état des études par la Direction de l'Urbanisme, l'agence SEURA et le bureau d'étude Bérénice, les participants seront invités à s'exprimer.

Madame Véronique Fradon, chef de projet urbain, présente les équipements publics existant sur le site des Halles, la programmation figurant dans le programme des marchés de définition ainsi que son évolution depuis le choix de l'équipe SEURA.

Monsieur Jean-Marc Fritz, architecte et membre de l'équipe SEURA, commente un diaporama présentant la localisation des surfaces susceptibles d'être créées ou reconverties à l'occasion de la mise en œuvre du projet et illustrant les enjeux urbains de la programmation du Carreau.

Monsieur Jérôme Massa, collaborateur du bureau d'étude « Bérénice pour la ville et le commerce », membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre, expose les grandes orientations de programmation notamment dans le domaine commercial.

C. Barbé invite les participants à faire part de leurs réactions.

Monsieur Pierre Dimeglio (EPPUR) proteste contre la diffusion trop tardive de la convocation à la présente réunion, il dénonce le fait que le diaporama présenté n'a pas été communiqué à l'avance aux participants, il réclame une application stricte des dispositions de la charte.

Monsieur Serge Ezdra (association « Les parents du conservatoire du centre ») reprend ces critiques à son compte.

Monsieur Gilles Beauvais (association « Paris des Halles ») s'y associe également. Il donne lecture d'un texte (joint au présent CR).

Madame Michèle Collin (Institut Français d'urbanisme) partage les critiques formulées par les précédents intervenants et indique que l'intitulé des différents groupes de travail thématiques lui semble devoir être rediscuté, ce qui explique la non-inscription de telle ou telle association aux groupes de travail proposés qui ne répondent pas aux véritables enjeux du projet.

Monsieur Arnaud Vignon (Commission Solidarité du 2^e arrdt) souhaite que la programmation générale du projet soit faite aussi soigneusement que la programmation commerciale, en intégrant les dimensions nationales et internationales du site.

Madame Fanny Corderoy du Tiers (association « ChanDanse des Sourds ») souhaite qu'il soit tenu compte des personnes sourdes et malentendantes, pour lesquelles Paris offre peu de ressources en matière culturelle.

Madame Paule Champetier de Ribes (Conseil de quartier Saint-Germain l'Auxerrois) proteste contre la non-transmission préalable de l'ensemble des documents.

P. Dimeglio souhaite savoir à quel moment les éléments présentés seront accessibles à tous sur Internet. Il plaide pour une redéfinition de l'intitulé des groupes de travail thématiques et souhaite que soient abordées les vraies questions de programmation telles que la restructuration des accès à la salle d'échange ou les modalités d'évacuation de la gare RER. Il demande qu'un projet d'organisation générale pour les Halles soit présenté.

C. Barbé indique que les documents transmis avant la séance ont été très soigneusement préparés et mentionnent la plus grande partie des informations communiquées aux participants au travers des exposés introductifs. Le diaporama présenté est inédit pour tous les participants y compris pour les représentants de l'administration et sera diffusé rapidement par CD. À ce jour, le fonctionnement retenu pour la mise en ligne des informations concernant le projet des Halles sur le site « paris.fr » n'offre pas une réactivité suffisante et ne permet pas une interactivité avec les participants à la concertation. Ce point devra être amélioré.

S. Ferrier indique que cinq groupes de travail thématiques ont été proposés au moment de la définition du cadre de la concertation (voirie, jardin, espaces souterrains, programmation et populations fragiles). Il est souhaitable que ces groupes fonctionnent sans tarder à présent, afin de plonger au cœur du projet. Le cas échéant d'autres thèmes pourront éventuellement être proposés sachant que le thème « espaces souterrains » a pour vocation de couvrir toutes les questions relatives aux relations entre le dessus et le dessous.

T. Le Roy relève deux types de sujets dans les interventions : ceux liés au fonctionnement des instances de concertation (délai et modalité de convocation, etc.) pour lesquels la mise en place du bureau – à laquelle il va s'employer – devrait permettre d'améliorer les choses et ceux touchant au fond et qui sont la matière même de la concertation.

S. Ezdra attire l'attention de l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la nécessité de garantir la continuité de fonctionnement du conservatoire pendant la phase de mise en œuvre du projet.

Monsieur Christian Lecanu (Union Départementale CGT de Paris) signale que le fonctionnement actuel du Forum des Halles témoigne d'un déficit d'équipements sociaux à destination des 3 200 salariés du site (centre de santé, restaurant interentreprises, crèche). Il souhaite que des précisions soient apportées sur la manière dont les questions de sécurité et de ventilation des espaces souterrains seront traitées dans le cadre du projet. Il voudrait que soit précisé l'impact du projet sur les surfaces commerciales existantes. Il plaide pour la création, en lien avec Unibail, d'une instance spécifique de représentation des salariés (CHSCT) pour tout le site des Halles. Il rappelle enfin les problèmes d'accessibilité du site pour les personnes à mobilité réduite.

C. Barbé souhaite que les demandes formulées par la CGT concernant spécifiquement les salariés soient précisées par écrit.

J.-M. Fritz précise que la sécurité est une des principales préoccupations de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des différentes maîtrises d'ouvrage. En tout état de cause, le projet ira vers une

amélioration de la sécurité, des conditions de fonctionnement du site et du confort des usagers, clients et salariés. L'impératif de continuité de fonctionnement est également une contrainte forte du projet qui vaut pour tous les composants du complexe (gare, équipements publics, commerces). Il pourra être rempli au moyen d'un phasage des travaux, non encore défini mais qu'il faudra mettre au point en lien avec tous les utilisateurs lorsque le projet aura été arrêté.

Monsieur Fabrice Pault (association « Tam-Tam ») s'interroge sur l'identité du site et son évolution future. Au-delà des questions fonctionnelles et de l'affectation des surfaces, quelles perspectives pour le commerce ? Quelles sont les intentions de la Ville ? Que veut-elle faire de ce quartier ?

Monsieur Fabien Sarfati (Conseil de quartier Montorgueil Saint-Denis) souhaite connaître les modalités d'arbitrage entre les différentes demandes évoquées dans les exposés introductifs, par exemple entre une « Agence des Temps » et une « Maison de la Jeunesse ».

J. Massa apporte des éléments de réponse. La mixité des fonctions entre le commerce et les équipements est un trait caractéristique, peut-être unique, de l'identité du Forum. L'activité commerciale présente une forte adaptabilité aux évolutions de la conjoncture, ce dont témoigne l'histoire du Forum dont la vocation commerciale a connu différentes orientations depuis l'origine. Le diagnostic du tissu commercial existant a mis en évidence un déficit d'offre dans le domaine des services de proximité. Il ne ressort pas des phases précédentes de proposition de création d'un équipement majeur de rayonnement métropolitain. Chaque type d'équipement présente des avantages et des inconvénients relativement aux objectifs généraux de l'aménagement, notamment pour participer à l'animation du quartier, il revient à l'équipe de maîtrise d'œuvre de les mettre en évidence pour permettre le choix des élus.

J.-M. Fritz rappelle que le parti d'aménagement du site proposé par l'équipe SEURA défendait l'idée du plus grand jardin possible et d'une densification la plus faible possible. Ce parti s'appuyait sur une volonté urbaine de dégagement du site, mais prenait également en compte l'absence d'un grand programme d'équipement métropolitain dans le programme général de l'aménagement. L'évolution future du bâtiment de la Bourse, inéluctable à terme, changera sans doute la donne pour ce qui concerne l'implantation d'équipements nouveaux, mais pour l'heure, l'équipement majeur du site, celui qui fonde sa dimension métropolitaine, c'est la gare.

Monsieur Gaël Lapeyronnie (Conseil de quartier Saint-Merri) souhaite que la programmation privilégie les équipements de proximité. S'agissant du conservatoire du centre, il souligne l'intérêt que présenterait la création d'une antenne dans le 4^e arrondissement.

Monsieur Julien Pauchet (association « Accomplir ») s'interroge sur les moyens dont dispose la Ville pour contrôler l'évolution des surfaces commerciales.

J. Massa précise qu'au sein d'un centre commercial tel les Halles, toute création de surface commerciale additionnelle est soumise à autorisation préalable de la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC), et ce dès le premier mètre carré supplémentaire.

Monsieur Pierre Grenet (Forum Social Local) signale l'importance d'une mise en place rapide des groupes de concertation avec les usagers prévus par la Charte de la concertation. Ce sont ces groupes de concertation qui permettront de décider de la pertinence d'un éventuel programme métropolitain, lequel ne doit pas être exclu *a priori* au bénéfice d'une programmation commerciale dont la motivation paraît plus obscure.

S. Ferrier rappelle que le scénario des surfaces proposées pour la programmation du Carreau est basé sur le projet de l'équipe SEURA retenu à l'issue des marchés de définition. La question d'un nouvel équipement métropolitain a été posée par la Ville lors des phases antérieures du processus

d'étude, mais aucune proposition convaincante n'a émergé. Par ailleurs, les partenaires régionaux du projet (Région Île-de-France et STIF) sont fortement impliqués par les objectifs d'amélioration des modalités de fonctionnement du pôle transport qui accueille 800 000 voyageurs quotidiens.

Monsieur Régis Clergue Duval (FCPE 1234) s'interroge sur l'évolution de la programmation qui lui semble en recul par rapport aux propositions de décembre 2003, notamment du fait de la disparition du « pôle de pratiques amateurs ». Il trouverait intéressant que le centre d'animation soit réimplanté en surface, dans le cadre d'un pôle de pratiques amateurs qui pourrait utiliser une partie du toit du Carreau aménagé en terrasse. Il évoque le relogement des crèches du quartier dont les locaux actuels ne sont pas satisfaisants. Il souhaite que soit pris en compte le devenir du Forum des Images, mais aussi que soient intégrées des idées nouvelles telles le centre de santé évoqué par la CGT. Il souligne l'intérêt de hiérarchiser les opportunités et les nécessités, au premier rang desquelles figure la sécurité. Il souhaite attirer l'attention des participants sur la question du logement dans le quartier des Halles, qui se dépeuple inexorablement depuis de nombreuses années alors que des immeubles, tels les 40-42 rue du Louvre, pourraient être affectés au logement. Il mentionne la question des SDF, nombreux dans le quartier. Enfin, il évoque le devenir de la Maison du Geste et de l'Image qui pourrait s'inscrire dans une complémentarité avec les équipements du Forum.

J. Massa indique que les regroupements initialement envisagés pour la constitution du « pôle de pratiques amateurs » se sont avérés difficiles à mettre en œuvre, compte tenu des modalités de gestion des équipements en cause, qui dépendent de directions différentes au sein de la Ville.

Madame Anne Perrot, Directrice de cabinet de M. Christophe Girard, intervient pour préciser les souhaits de l'Adjoint au Maire de Paris chargé des Affaires Culturelles pour ce qui concerne la programmation des équipements publics des Halles. Ainsi, elle confirme que M. Girard souhaite un regroupement aux Halles de la bibliothèque de la Fontaine (jeunesse) et de la bibliothèque du Louvre (adulte) actuellement implanté dans la mairie du 1^{er} arrondissement. Elle signale que l'ADAC est dorénavant porteuse d'un nouveau projet (atelier parents/enfants, multimédia) qui pourrait être pris en compte dans un pôle de pratiques amateurs auquel M. Girard reste favorable. Elle souhaite que le nouveau directeur de l'ADAC soit dorénavant associé à la concertation. Elle précise que M. Girard est très attaché à l'extension de la médiathèque musicale. Elle note enfin que le devenir du conservatoire semble correctement pris en compte dans le projet et indique que la question de la création d'une annexe pour les 3^e et 4^e arrondissements est étudiée par les services.

Monsieur André Laborde (GIE du Forum des Halles) rappelle l'attachement des commerçants du Forum au maintien de l'exploitation du site durant la mise en œuvre du projet. Il souhaite :

- qu'un phasage clair et précis des travaux soit annoncé le plus en amont possible ;
- que le projet se traduise par une amélioration des liaisons verticales entre la rue et les espaces souterrains qui maintienne les flux existants vitaux pour le centre commercial ;
- que les nouveaux accès depuis la surface soient visibles et architecturalement de qualité ;
- que les conditions d'éclairage naturel des espaces intérieurs et notamment des niveaux inférieurs soient préservées.

Il se déclare favorable à un prolongement en soirée de l'activité des établissements implantés en surface. Il souhaite que la réponse architecturale pour le Carreau fasse preuve d'audace et d'innovation. Il attire enfin l'attention des participants sur les risques liés à une surfréquentation du site qu'il ne faut pas transformer en une immense gare.

M. René Brousse (association « les Bachiques Bouzouks ») souhaite se faire l'écho des besoins des personnes sans domicile fixe. La création d'une bagagerie permettant aux SDF de stocker leurs effets personnels pendant la journée répondrait à un besoin particulièrement manifeste. L'ancienne halte-garderie dépendant du Pavillon des Arts lui semble de nature à convenir à un tel projet pour lequel plusieurs associations impliquées dans la concertation des Halles sont susceptibles de se mobiliser (notamment les Missions sociales-Emmaüs, qui gèrent l'établissement d'accueil « Agora », l'association « Aux captifs la Libération »).

Monsieur Alain Le Garrec, Conseiller de Paris, Président de la SEM Paris-Centre, souhaite avoir communication du diagnostic réalisé par le BE Bérénice sur le tissu commercial, notamment pour savoir si cette étude prend en compte la future réouverture de la Samaritaine. S'agissant de la question du logement dans le 1^{er} arrondissement, il précise qu'aux termes d'une délibération du Conseil de Paris, l'immeuble du 42 rue du Louvre doit être affecté au logement. Il souhaite recevoir des éclaircissements sur les intentions d'Unibail et de la RATP concernant l'évolution des espaces souterrains du Forum.

Madame Marguerite des Cars, vice-présidente d'Espace Expansion, indique que la réflexion sur l'évolution des espaces intérieurs du Forum fait l'objet depuis plusieurs mois d'un travail approfondi avec la Ville et les autres partenaires du projet. L'avancement du travail permet d'envisager la présentation de propositions dans un délai assez rapproché.

Monsieur Raphaël René-Bazin, pour la RATP, confirme ces propos.

M. Collin intervient sur la question de la dimension métropolitaine qui ne saurait se réduire à une question d'équipements mais qui comporte des aspects liés aux usages, au sens, aux pratiques des acteurs. C'est pourquoi il faut faire quelque chose avec les usagers en amont des décisions. Elle souhaite que l'objet et l'intitulé des GTT fassent l'objet d'un recadrage.

S. Ferrier propose que les GTT soient mis en place sur les cinq thèmes prévus et que, si nécessaire, d'autres thèmes soient proposés le moment venu.

Madame Barbara Blot (Amicale des locataires du 118 rue Rambuteau) souhaite recevoir des éclaircissements sur le sens d'une implantation de certains équipements « à proximité » du site des Halles, comme mentionnée dans les documents communiqués aux participants.

J. Massa précise que cette notation renvoie à une localisation dans le quartier immédiat.

P. Champetier de Ribes s'interroge sur les motifs de la suppression de l'auditorium, sur la fermeture du Pavillon des Arts et sur l'absence de lien entre la cité du cinéma et le conservatoire.

A. Perrot précise que le programme pour la reconstruction du conservatoire prévoira un auditorium d'une taille adaptée aux activités de l'établissement. Elle indique que le pôle de pratiques amateurs demeure un sujet d'actualité. Par ailleurs, la fermeture du Pavillon des Arts constitue un choix assumé, fait en considération de l'offre culturelle importante dans le secteur, existante et à venir. Entre le Louvre et Beaubourg, le Pavillon des Arts ne trouvait pas sa pertinence. Le souhait de la Ville est notamment de développer une offre d'expositions d'art contemporain dans les mairies d'arrondissement à partir du Musée d'Art Moderne.

Sur la question de l'élargissement des créneaux horaires de fonctionnement du site, **C. Lecanu** rappelle que le rythme de fonctionnement du Forum dépend de celui de la gare. Les tentatives passées d'ouverture après 19h30 ont échoué du fait du tarissement de la chalandise combinée à une hausse des problèmes de délinquance. De même, l'ouverture les jours fériés – à quelques exceptions près, en fin d'année – ne semble pas se traduire par des résultats très intéressants du point de vue commercial. L'identité à valoriser repose peut-être davantage sur certains commerces en surface (restauration...) que sur une extension dans le temps des activités commerciales. Par ailleurs, il souhaite recevoir des précisions sur le projet de création d'une activité de fret ferroviaire aux Halles.

J.-M. Fritz précise que la recherche d'une animation dans le Carreau le soir concerne essentiellement les activités qui seront implantées en surface, le but étant notamment d'éviter l'effet d'un grand cube noir passée l'heure de fermeture actuelle des commerces. Sur la question du fret ferroviaire, l'objectif poursuivi semble plutôt de proposer de nouvelles modalités pour la desserte locale que d'envisager le « retour des Halles aux Halles ».

A. Le Garrec voudrait revenir sur la fermeture du Pavillon des Arts qui lui semble inévitable mais à propos de laquelle il regrette que le potentiel de surface libéré n'ait pas été affecté à d'autres activités culturelles.

R. Clergue-Duval souligne le rayonnement international du Pavillon des Arts qui accomplissait un travail remarquable. Là aussi, c'est la question de l'image qui est en jeu. Il revient sur l'idée du pôle de pratiques amateurs, en plaidant pour le développement d'équipements multi-fonctionnels.

F. Sarfati s'inquiète des nuisances sonores que pourrait occasionner aux riverains le développement d'une activité de fret ferroviaire.

P. Champetier de Ribes précise que des solutions techniques existent pour éviter la transmission des vibrations des trains aux immeubles voisins. Un équipement de ce type a été installé sur la ligne 7 après plusieurs années de demandes de la part des riverains.

P. Dimeglio revient sur la programmation des équipements publics. Il n'accepte pas que les équipements soient des attracteurs pour le commerce. Il souhaite qu'une chance soit donnée au regroupement des équipements et qu'une variante du projet soit étudiée sur cette base. Il s'interroge enfin sur les conditions d'évacuation de la salle d'échange prévues par le projet et souhaite savoir si ces dispositions ont fait l'objet de vérifications de la part de la RATP.

P. Grenet rappelle, qu'à son sens, la question des équipements métropolitains n'est pas tranchée, et qu'il convient au préalable de réaliser les enquêtes prévues.

T. Le Roy souligne que les débats permettent de dégager plusieurs observations :

- le projet est en aval de grands choix, celui de la non-densification, l'absence d'identification d'un grand équipement métropolitain et il y a un bénéfice à rappeler ces acquis ;
- d'autres choix sont en suspens ; le statut des documents diffusés est parfois vague, il faut clarifier ce qui est décidé et ce qui reste à l'être ;
- les différents supports de la concertation sont nécessaires : les GTT, les groupes d'usagers, le site Internet. Le Garant souhaite enquêter sur ce thème et formulera des propositions.

Il est environ 20h, **C. Barbé** clôt la séance.